Anniversaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1469

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Marier éthique et intérêts

Après dix ans d'activité, le bilan de la Banque alternative et solidaire (BAS) est satisfaisant.

Au début, celui ou celle qui ouvrait un compte à la Banque alternative devait être très motivé, très engagé et surtout très organisé. Impossible d'aller retirer de l'argent au bancomat le samedi soir avant le cinéma. Dix ans après, le travail de la banque alternative et solidaire (BAS) porte ses fruits. Du tiers-mondisme de ses débuts à l'actuelle politique des fonds de placement, elle a su faire fructifier les principes et les intérêts de ceux qui lui confiaient leur argent. C'est en 1982 qu'une enquête organisée par la Déclaration de Berne montre qu'il existe un intérêt pour une banque à caractère éthique. Elle va rapidement disposer d'un statut «Banque alternative suisse SA», collecter les cinq millions nécessaires à sa création et, en 1990, être reconnue par la Commission fédérale des banques. Aujourd'hui la BAS se porte bien. Elle continue de prôner transparence et éthique mais a diversifié ses activités.

Durant l'exercice 2000, elle a vu le total de son bilan progresser une fois de plus de 7% pour s'établir à 443 millions de francs.

Cette croissance a été financée par l'augmentation des fonds de la clientèle qui ont atteint 398 millions de francs, soit 24 millions de plus qu'à la fin de l'année précédente. La couverture des prêts à la clientèle excède donc 100%. La somme des crédits octroyés a pu être augmentée de 13%.

Le résultat total de la banque, présente à Olten et à Lausanne, a connu une progression marquée. Le total des opérations d'intérêts est quant à lui passé à 10,5 millions de francs. Les opérations d'intérêts représentent 96% du résultat d'exploitation de la BAS.

Aujourd'hui, le conseil d'administration de la BAS a décidé d'élargir la gamme des produits proposés: la mise en place d'une structure de distribution de fonds de placement écologiques et sociaux est en préparation. La BAS proposera des services inédits dans les domaines de relations publiques et du conseil. La BAS a l'intention, non pas d'ajouter son propre fonds à ce qui existe déjà, mais de satisfaire la demande croissante de sa clientèle. Elle proposera divers fonds accompagnés d'informations et de conseils concernant les aspects qualitatifs et financiers. La transparence restera de mise, comme ce fut le cas pendant dix ans pour l'octroi des différents crédits. *gs*

Pour saluer les dix ans de la Banque alternative, *DP* a organisé une campagne promotionnelle croisée. Ainsi un encart de la BAS paraît dans le numéro de cette semaine alors qu'une publicité de *DP* sera encartée dans le journal de la BAS, *Moneta*, dans le courant du mois de juin.

Supporter les trous d'air

Les collectivités et les entreprises ont-elles les dirigeants qu'elles méritent? Question banale en apparence mais si rarement formulée qu'elle ressemble à un tabou.

N'empêche, les mondes de la politique et des affaires ont leurs cruautés et leurs exigences. Même en Suisse où règne traditionnellement une grande pudeur à l'égard des personnes, poussant volontiers la tolérance jusqu'à la connivence, et la discrétion jusqu'à l'omerta.

Moins enclins à la gentillesse et de manière générale plus sévères que les latins, les Suisses alémaniques n'hésitent pas à poser, à propos des élus politiques ou des hommes d'affaires, des questions gênantes, plus pernicieuses que des «descentes» en règle. On n'attaque pas de front les personnes, mais on s'interroge sur leurs aptitudes.

Il y a comme cela des termes ravageurs. On connaissait celui de «belastbar», capable de supporter une charge, au sens figuré, ayant la force psychique voulue pour exercer un mandat, une responsabilité. Ainsi, les femmes sont réputées peu résistantes: en décembre 1983, la très solide Lilian Uchtenhagen a été condamnée pour «Unbelastbarkeit», un défaut que dix mois plus tard personne ne songeait à reprocher à une certaine Elisabeth Kopp, dont la fragilité a par la suite été amplement démontrée et dûment sanctionnée.

Aujourd'hui, il n'est plus question que de «Tragbarkeit», de capacité non plus de supporter mais d'être supporté. Et la presse économique de s'interroger sur «l'acceptabilité» d'un Andres Leuenberger, président de la nouvelle super faîtière economiesuisse, d'un Rolf Hüppi à la tête de la Zurich, d'un Uli Roost, désormais ex-patron de Sulzer ou même d'un Joe Ackermann, chef suprême désigné de la grande Deutsche Bank.

C'est que ce Monsieur, manager célébré à longueur de colonnes pendant des mois, pourrait se trouver rattrapé par son passé d'administrateur, membre de 1995 à 1999 d'un Conseil peu rémunérateur auquel plusieurs voudraient bien ne jamais avoir appartenu: celui de Swissair.

L'un après l'autre, les actuels ou anciens administrateurs de la compagnie d'aviation dite nationale tombent sous le coup fatal de LA question la moins rhétorique du moment: est-il encore «tragbar»? Peut-on lui confier la coresponsabilité d'un groupe ou d'une société après tant d'années de distractions répétées et de décisions erronées? Or tous ces messieurs (sans oublier madame Vreni Spoerry, l'une des parlementaires à très forte capitalisation boursière) ont, outre Swissair, des postes importants dans l'industrie et la finance.

Sachant leur responsabilité augmentée par le nouveau droit des SA et leur propre crédibilité diminuée par leur implication dans Swissair, nos administrateurs de haut vol ont tout intérêt à vérifier la qualité de leur parachute. *yj*